

PRIX D'ABONNEMENT

FRANCE POUR LA SAISON
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES sont reçus à L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER Rue du Marché, n° 1 LA CHAUX-DE-FONDS et Rue du Collège 309, au Locle.	GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION Rue du Marché, n° 1 Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.									
	Du 1er Octobre 1893						Du 1er Octobre 1893															
	Arrivées de	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	Départs pour	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
	Locle	5 35	—	9 19	11 18	12 16	1 42	3 28	5 44	7 37	11 06	Locle	7 30	9 36	11 20	12 26	1 42	3 28	5 44	7 37	11 06	9 47
	Morteau	—	—	—	11 18	—	1 42	—	5 44	7 37	11 06	Morteau	7 30	9 36	—	—	—	5 44	7 37	—	—	—
	Besançon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Besançon	7 30	9 36	—	—	—	5 44	7 37	—	—	—
	Brest-du-Locle	7 40	8 50	11 30	—	12 55	1 50	2 56	4 57	6 55	10 17	Brest-du-Locle	8 —	10 06	11 50	1 05	2 12	3 58	6 47	8 07	10 35	—
	Les Ponts	7 55	—	—	—	1 20	—	—	5 30	9 20	—	Les Ponts	—	9 37	—	1 50	—	6 45	—	9 50	—	—
	Neuchâtel	—	9 27	—	—	12 17	—	3 20	5 36	9 36	—	Neuchâtel	5 45	9 27	11 28	1 53	—	5 58	—	7 44	—	—
	Genève	—	—	—	—	12 17	—	3 20	5 36	9 36	—	Genève	5 45	9 27	11 28	1 53	—	5 58	—	7 44	—	—
	Bienne	8 35	—	11 15	—	12 15	3 16	5 10	6 38	9 42	—	Bienne	5 40	8 35	10 05	12 20	2 40	3 50	—	6 48	—	—
	Berne	8 35	—	11 15	—	12 15	3 16	5 10	6 38	9 42	—	Berne	5 40	8 35	10 05	12 20	2 40	3 50	—	6 48	—	—
	Bâle	—	—	11 15	—	12 15	3 16	5 10	6 38	9 42	—	Bâle	5 40	8 35	10 05	12 20	2 40	3 50	—	6 48	—	—
	Saignelégier	7 22	—	—	—	1 07	—	6 37	8 07	—	—	Saignelégier	—	8 05	—	—	2 05	—	7 55	—	9 55	—

— JEUDI 18 JANVIER 1894 —

La Chaux-de-Fonds

Théâtre. — Direction : Paul Martin. — Jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir : *Les Cravons de Villars*, opéra-comique en 3 actes.
Casino-Club. — Réunion, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 18, dès 8 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Sténographie Stolze. — Heute Abend Fortbildungskursus, im Lokal.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle. — Répétition du quadrille.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Melvetia. — Répétition, jeudi 18, à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard. — Par devoir.
Deutscher Gemischter Kirohen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 18., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir : Assemblée générale. Amendable.
La Prévoyante. — Assemblée générale, jeudi 18, à 8 1/2 h. du soir, au Temple français.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Exercices, vendredi, à 8 1/2 h. du soir, à la salle du Collège primaire.
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).
Céolienne. — Répétition de chant, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercice, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abeille.
S. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, au local (Place de l'Hôtel-de-Ville 11).
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 31, Collège industriel).
English conversing Club. — Friday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier Mars.
Chœur de la Montagne (section de chant). — Répétition générale, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, à Beau-Site.
Chœur classique. — Répétition, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, à la salle de chant du Collège industriel.
Fonds du Landeron. — Réunion, vendredi 19, à 8 h. du soir, chez Mme Borel, boulevard du Petit-Château 12 — Amendable.
Société bernoise. — Assemblée générale, vendredi 19, à 8 1/2 h. du soir, au Foyer du Casino.
Brasserie du Square. — Grand concert donné par la troupe Blocka, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

voter le vote plural, qui lui paraît, dans les conditions où il a été établi, favoriser les éléments conservateurs. Dans la représentation proportionnelle, le chef du gouvernement voit un second frein. Faire passer ce principe dans la loi, ce serait sauver les minorités modérées et conservatrices toujours en péril d'être noyées par le système « majoritaire » dans les nombreux milieux ouvriers de la Belgique.

Il semble que cette raison aurait dû convaincre tout le parti conservateur et que la question de représentation proportionnelle serait la dernière sur laquelle pourrait s'élever une divergence entre tenants des mêmes doctrines. Et cependant on a vu se produire et s'étaler ce paradoxe : un ministère conservateur attaqué par une fraction des siens sur une mesure conservatrice et approuvée et encouragée par qui?... par ses adversaires habituels, libéraux ou progressistes. Ceux-ci parlent au nom des principes théoriques, de la sincérité du système constitutionnel, de l'équité, qui veut qu'aucun grand parti ne soit privé de sa part d'influence dans les affaires du pays ou rabaisé à des coalitions contre nature. L'adhésion des esprits libéraux les plus larges n'a rien qui surprenne. Mais comment s'expliquer la résistance des conservateurs opposants et celle de M. Woeste leur chef?

A lire la lettre-ultimatum qu'il a lancée la veille de la réunion des droites, il est difficile de se rendre compte des motifs vrais et politiques qui ont conduit son opposition et sa vive campagne de ces derniers mois contre le système proportionnel et le cabinet. On ne trouve à relever dans ce document que des affirmations violentes et vagues comme celles-ci : « Les vues de M. Beernaert sont anarchiques et anti-gouvernementales... elles aboutissent à la destruction de tout gouvernement régulier. » Vraiment c'est beaucoup, et en même temps c'est trop peu pour expliquer l'intransigence de M. Woeste et sa prise d'armes. Faut-il donc en croire les bruits qui courent et admettre que M. Woeste vise le principe proportionnel, comme il rejetait le principe de la revision constitutionnelle, pour atteindre le cabinet qui est derrière? Ou encore que le système proportionnel serait spécifiquement mauvais pour la situation électorale de M. Woeste et des conservateurs de sa nuance? M. Woeste a repoussé très loin et de très haut tout soupçon d'intérêt personnel dans la question.

Quoi donc alors? Après la séance plénière des droites, il n'est pas plus aisé qu'après la lettre ultimatum de démêler les raisons de M. Woeste. A-t-il senti lui-même à la dernière heure qu'elles n'étaient pas suffisamment consistantes? Toujours est-il qu'il a faiblement attaqué, ne s'est défendu que pour la forme, et a fini par se rallier à l'ordre du jour Lammens qui reconnaît au cabinet et aux droites des deux Chambres leur liberté mutuelle : à M. Beernaert celle de présenter un projet de représentation proportionnelle, aux représentants et aux sénateurs celle de le voter ou de le rejeter.

Les discours prononcés dans cette réunion des droites des deux Chambres et le scrutin final permettent d'augurer que le cabinet ne trouvera plus du côté de ses amis naturels d'obstacle à son projet : 36 sénateurs contre 2 et 2 abstentions, et 48 représentants contre 23 et 9 abstentions ont donné carte blanche à M. Beernaert et ont refusé de précipiter une crise extraparlimentaire.

Quant aux chances du système proportionnel, elles n'ont fait que grandir. Au Sénat, il est assuré d'une forte majorité de droite et de gauche. A la Chambre des représentants, les dispositions de la majorité de la droite, telle qu'elle s'est dessinée hier, de tous les progressistes et de nombreux libéraux, dont les intentions sont connues, permet un pronostic favorable.

Des ailes

Iceare est largement dépassé, écrit M. de Parville dans le *Journal des Débats*. Un expérimentateur hardi et de sang-froid s'est fait des ailes, s'est précipité d'assez haut à travers

l'espace et il a conservé tous ses membres intacts. Et comme il n'y a que le premier pas qui coûte, armé de ses ailes, il a recommencé plusieurs fois et il toujours arrivé sur le sol sain et sauf. C'est d'un bon exemple. Cet expérimentateur audacieux est M. Otto Lilienthal, de Berlin.

C'est un premier petit succès dans la voie de l'aviation; il ne faudrait pas en exagérer la portée; mais enfin M. Lilienthal a certainement abordé le problème par le bon bout. Il y a commencement à tout et, pour apprendre à voler, le plus pratique est de se jeter hardiment dans les airs et d'examiner comment se comportent les ailes, selon leurs dimensions et selon leur inclinaison.

En définitive, on ne voit pas trop pourquoi l'homme ne parviendrait pas à conquérir le domaine de l'air tout comme les grands oiseaux. Les expériences de M. Lilienthal présentent donc en dehors de leur hardiesse un certain intérêt. Quand il sera prouvé que l'on peut se soutenir en l'air sans danger, glisser doucement jusqu'à terre, on substituera à la force musculaire de l'homme des machines et peu à peu, au lieu de se laisser aller comme dans un bateau à la dérive, on progressera et l'on volera tout tranquillement. C'est affaire de temps.

Les machines volantes dont nous avons déjà quelques types en construction, machine Maxime, oiseau Ader, etc., prendront courage et l'on cessera de discuter pour expérimenté. Les beaux travaux de M. Langley, les calculs de M. Drzewiecki aboutissent à des résultats encourageants. Nous volerons, nous volerons certainement après 1900. La bicyclette ne sera plus seule à absorber les intelligences.

Il y a déjà trois ans à peu près que M. Lilienthal étudie les ailes, les aéroplanes, et essaie de réaliser un type assez solide pour résister au poids de l'homme et au vent. Une fois satisfait de ses ailes et de ses attaches, il s'assit au centre et s'apprit à les manœuvrer. Leur ossature est en osier et le recouvrement en toile fine. Le poids ne dépasse pas 20 kilogrammes et la surface totale atteint 15 mètres carrés. Ce sont de grandes ailes de chauve-souris. A l'aide de cordes et de poulies, on arrive aisément à faire varier l'inclinaison des ailes et à orienter deux petits gouvernails installés à l'arrière.

L'aviateur est simplement suspendu entre les ailes; les deux bras reposent sur deux espèces de gouttières garnies de coussins, tandis que les mains saisissent une barre ronde transversale; le reste du corps est entièrement libre de ses mouvements pour que, en s'inclinant plus ou moins à droite ou à gauche, il puisse modifier la position du centre de gravité du système et rétablir l'équilibre des ailes, sans cesse modifié par l'action du vent. Les ailes sont pour cela légèrement concaves et leur angle sous le vent de 10 à 15 degrés seulement.

Pendant qu'il s'habitua à faire fonctionner ses grandes ailes, M. Lilienthal construisait à Steylitz, près de Berlin, sur une éminence, une sorte de tour en bois destinée à servir de magasin pour la machine et dont le sommet, en forme de terrasse, devait lui permettre de prendre son élan dans l'espace. Ainsi fut fait. L'expérimentateur, muni de ses ailes bien déployées, se lança dans le vide d'une hauteur de dix mètres et s'en alla doucement atterrir à une cinquantaine de mètres de la tour. L'expérience ayant bien réussi, et à plusieurs reprises, l'auteur transporta sa machine sur une petite chaîne de collines atteignant quatre-vingt mètres de hauteur, situées entre Ruthenow et Neustadt, collines complètement dénudées et, par conséquent, très favorables à une descente en aéroplane.

Les ailes bien en place, M. Lilienthal prit son élan et se jeta en bas de 80 mètres de haut, il franchit cette fois une distance horizontale de 250 mètres et atterrit sans la moindre difficulté. Pendant le trajet, il manœuvra les ailes, les inclina plus ou moins pour accélérer ou ralentir la descente, modifia même l'action de la poussée du vent, qui était plus forte sur une aile que sur l'autre en portant son poids sur la plus soulevée.

Bref, il reconnut que, par un simple dépla-

cement des jambes, on parvenait aisément à rectifier l'inégale poussée du vent et à redresser la direction. Les essais en sont là. C'est déjà quelque chose. Ils démontrent, en effet, ce point très contesté, à savoir que, contrairement à une opinion assez répandue, un aéroplane peut glisser sur l'air dans un équilibre assez stable pour éviter tout danger de chute et de renversement.

On marche contre le vent, puisque c'est la poussée verticale du vent qui, comme dans le cerf-volant, maintient la machine en l'air. Si l'on disposait d'un moteur qui fit progresser en avant le système, il est clair qu'on pourrait franchir des espaces considérables. L'inclinaison des ailes et du gouvernail assure d'ailleurs le changement de direction. Ces premières données ne sont pas sans importance pour le problème de l'aviation et éclairent la route à parcourir.

Il est certain, d'après cela, que, si le vent n'est pas trop fort et si la surface de l'appareil ne dépasse guère 15 mètres carrés, on peut sans danger réel exécuter des expériences qu'hier encore on considérait comme tout à fait périlleuses. Il serait donc désirable qu'on répât chez nous, avec des appareils plus perfectionnés, ces premiers essais. Et nous dirons avec le professeur Runge, de l'université de Hanovre : « Qui sait? La première difficulté étant vaincue, sans doute arrivera-t-on bientôt à se promener librement dans les airs. » A quand les hommes volants?

M. Raoul Picot, auquel nous venons de communiquer l'article ci-dessus, et qui connaît personnellement M. Lilienthal, nous dit qu'il peut confirmer les renseignements donnés sur la valeur de ses expériences. Il a eu sous ses yeux une série de photographies instantanées dans lesquelles on voit l'expérimentateur se dirigeant d'abord contre le vent, puis virant de bord et revenant dans la direction de son point de départ. (J. de Genève).

Nouvelles étrangères

France. — Le Sénat a adopté à l'unanimité le projet de conversion.

— Mercredi, à Bordeaux, au moment où l'on déchargeait les petits colis de l'*Equateur*, venant du Brésil et du Sénégal, une explosion formidable a eu lieu dans la salle de déchargement. Deux personnes ont été tuées et il y a plusieurs blessés ainsi que de grands dégâts matériels. On attribue cette explosion à la dynamite. La panique est grande dans le port.

— La *Lanterne* publie mercredi matin une lettre d'un sien ami habitant le Siam, lettre disant notamment : « La rive gauche du Mékong, évacuée, conformément au traité, par les Siamois, n'est plus qu'un immense désert. En se retirant, les Siamois ont pillé, incendié tous les villages, emmenant avec eux comme esclaves sur la rive droite les populations amies de la France. A Nonkaï, plus de 30,000 de ces malheureux ont été emmenés par les Siamois. Le gouvernement de l'Indo-Chine n'avait pris aucune mesure pour empêcher ces atrocités. »

— La petite Sidonie Vaillant ne sera décidément pas élevée par les soins de la duchesse d'Uzès. Vaillant a déclaré à M^e Labori qu'il ne refuse pas le concours pécuniaire de la noble dame, mais il manifeste le désir que l'éducation de sa fille soit confiée à l'un de ses amis intimes, M. Heitz, ébéniste.

Allemagne. — Les Reichstag a terminé la validation des élections. Il a commencé ensuite la discussion de la motion du centre tendant à interdire aux sociétés de consommation de vendre, sous peine d'amende, leurs marchandises aux personnes qui ne font pas partie des sociétés. Cette proposition a été repoussée par la commission. La deuxième lecture aura lieu demain en séance plénière; puis on commencera la discussion de l'impôt sur le vin.

— Il a été déposé au conseil fédéral un projet de loi comprenant : 1^o L'introduction du pourvoi en appel; 2^o Le paiement de dommages-intérêts à des condamnés reconnus innocents; 3^o L'extension de la procédure par contumace; 4^o Des modifications à la presta-

tion de serment des témoins ; 5° Une procédure plus simple pour certains délits ; 6° Des modifications de la compétence des tribunaux.

— Le *Moniteur de l'empire* dément qu'il soit question du remplacement de M. de Munster, ambassadeur de Paris.

Russie. — On écrit de Moscou :

La société russe cherche un nouvel idéal ; nous ne sommes pas satisfaits des compromis en usage et les consciences inquiètes ont des aspirations vagues vers un état de bonté parfaite.

Des jugements sévères sont portés par plusieurs revues sur quelques personnages qui ont favorisé inconsciemment la démoralisation générale en protégeant des individus connus pour leurs opinions, leurs crimes même et trop tard envoyés en Sibérie.

On cite, entre autres, l'histoire du maître de police d'Oural (capitale des cosaques de l'Oural), un concussionnaire inventif qui avait la chance d'être aidé par sa femme dans des opérations peu honorables. Personne n'ignorait les trafics honteux auxquels se livrait l'aimable couple, mais personne n'osait protester ni même faire grise mine à un gros fonctionnaire. Il fallut un scandale pour faire cesser cette situation.

On dit encore qu'il est temps de combler le gouffre qui, depuis Pierre-le-Grand, sépare les boyards des moujicks et les opulents parvenus des gens ayant une instruction occidentale. Les rares propriétaires qui suivent l'exemple du comte Tolstoï, s'occupent de leurs terres et des habitants qui les cultivent, ne s'ennuient jamais et trouvent dans la communion en travaux agricoles avec le peuple une satisfaction incompréhensible aux gens qui ont fait de l'égoïsme un principe inviolable et qui poussent des cris d'indignation quand on les dérange de leur mollesse.

Pouschkine, Gogol, Tourguéneff, Dostoïewsky ont indiqué la voie aux écrivains qu'on nomme chez nous *narodniky* (pour le peuple). Nos écrivains modernes, en tête desquels sont le comte Tolstoï, Grégorowitch, Leskoff, Saloff, Ouspenskoy, etc., croient de leur devoir de s'occuper du grand et généreux peuple russe dont le cœur ressemble à une pépite d'or brut de notre Oural.

Angleterre. — Le roi des faux-monnayeurs, condamné récemment à quatorze ans de servitude pénale, avait créé à Londres une profitable industrie. Il ne fabriquait pas lui-même la fausse monnaie, il la faisait fabriquer dans divers ateliers et se chargeait du placement de cette marchandise ; il ne l'écoulait pas, il la vendait à d'autres industriels qui se chargeaient d'en tirer parti, c'était un commerce parfaitement organisé.

Une pièce d'une demi couronne (3 10) se vendait 40 centimes, le shelling (1 25), ne coûtait que 10 centimes. Thomas Riley, ce négociant d'un nouveau genre, a été dénoncé par des clients déjà condamnés et qui comptent sur leur dénonciation pour obtenir une diminution de peine. On estime que plus de cinquante individus venaient chaque matin s'approvisionner chez Thomas Riley des pièces fausses dont ils avaient besoin pour la journée ; beaucoup d'entre eux sont déjà sous la main de la justice ; malgré cela et les dangers de l'exploitation, le roi des faux-monnayeurs aura certainement un successeur.

Chronique suisse

Trop de colonels. — L'on se plaint, et avec raison, des exagérations militaristes qui

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 8

DETTE DE HAINE
PAR
GEORGES OHNET

— Oui, répondirent les combattants, d'une seule voix.

Il y eut un léger temps, puis le commandement :

— Feu... un, deux, trois.

Les deux pistolets se levèrent en même temps, une flamme jaillit de celui de l'italien, et la casquette galonnée du commandant, enlevée par la balle sauta à dix pas. Plocné, nu-tête, les sourcils froncés, les lèvres serrées, le canon à la hauteur du visage, offrait l'aspect formidable d'un homme sûr de lui et qui a réservé son feu. Il resta une seconde immobile, et on eût entendu battre le cœur des assistants, en proie à une angoisse horrible. Enfin une détonation retentit, et le marquis roula dans la poussière.

Tous les témoins s'étaient précipités sur lui. Houchard les écarta du geste et, ouvrant la redingote et le gilet du blessé, il vit sur le plastron blanc, à la hauteur des côtes, un filet de sang qui s'infiltrait. Il écarta la chemise : un petit trou violacé étoilait le flanc du malheureux qui, déjà la bouche rouge, haletait avec effort. Le regard anxieusement fixé sur le médecin, il attendit son arrêt :

— Ce ne sera rien, déclara Houchard. Mais sa physiologie démentait à ce point son langage que l'italien baissa la tête avec un triste sourire et dit :

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

se produisent dans les Chambres fédérales. L'on a même pu voir, dans la dernière session, la majorité du Conseil national (et malgré une opposition raisonnée) condamner les soldats des deux premières divisions, soit les soldats de toute la Suisse romande, à passer toute une semaine dans les casernes pour des tirs dont le Conseil fédéral ne sentait pas la nécessité et contre lesquels il avait préavisé. Mais les colonels y tenaient.

Aussi, une réaction commence-t-elle à se produire, et l'on se demande pourquoi, seuls de tous les fonctionnaires de la Confédération, les hauts employés de l'administration militaire ont le privilège de pouvoir siéger aux Chambres fédérales. Il faut que l'opinion publique commence à se prononcer énergiquement, puisque la *Revue*, de Lausanne, s'attend à ce que très prochainement l'Assemblée fédérale décrète l'incompatibilité entre les fonctions et le traitement de colonel commandant d'un corps d'armée et le mandat de député au Conseil national. Il est évident que la même incompatibilité sera étendue aux colonels divisionnaires et aux colonels instructeurs.

Concours artistiques et exposition des beaux-arts. — Plusieurs concours sont ouverts dans ce moment.

Notons d'abord, mais seulement pour mémoire, un concours de sculpture ouvert par le Conseil fédéral pour quatre statues devant prendre place dans les niches de la façade centrale de l'Ecole polytechnique de Zurich. La première phase de ce concours, qui s'adressait à tous les sculpteurs suisses, est close. En mai 1893, un jury a déjà prononcé sur cette première phase en distinguant sept artistes, qui, seuls, peuvent maintenant prendre part à la seconde partie du concours et aspirer à l'exécution des statues. Ce sont : MM. Natale Albisetti, du Tessin ; Maurice Raymond, de Genève ; Adolphe Meyer, de Bâle ; Charles Iguel, de Neuchâtel ; Richard Kissling, de Soleure, et Otto Schweizer.

Le Conseil fédéral a récemment ouvert un concours de peinture pour la décoration du grand escalier du Tribunal fédéral, à Lausanne. Ce concours sera clos le premier novembre 1894. Une somme de 6000 francs est destinée à récompenser le concours. Le programme et son annexe peuvent être demandés à M. Davinet, secrétaire des expositions nationales à Berne.

La Société suisse des beaux arts offre, comme l'année passée, aux artistes suisses, de concourir pour un dessin représentant un sujet de l'*Histoire de la Suisse*. Elle a mis à la disposition du jury une somme de 1500 francs pour récompenser le concours, qui sera clos en avril. Le programme peut être demandé à l'Athénée ou à M. Bernouilli-Müller, secrétaire de la Société suisse des beaux-arts, à Bâle.

La classe des beaux-arts de la Société des arts a, comme on le sait, chaque année, un prix de peinture à décerner. C'est tantôt le prix Calame, tantôt le prix Diday. Le concours Diday est ouvert dans ce moment et se clora le 27 avril prochain. Le sujet à traiter est le *Marché aux fleurs* du Molard.

La classe ouvrira le prochain concours Calame dans le courant de l'hiver.

Elle a décidé d'ouvrir encore, cette année, un concours de sculpture, plus particulièrement destiné aux jeunes élèves. Le sujet proposé est « une figurine en ronde bosse représentant un personnage, homme ou femme, de l'époque préhistorique ». Le concours sera clos vers la fin d'avril.

Les programmes des concours de la Classe

— Merci, mon ami ; tout ce que je vous demande, c'est de ne pas me faire souffrir.

Il eut une suffocation, puis ajouta :

— Ah ! C'est un coup bien visé. Et voilà une marquise veuve !

Les témoins se rapprochaient de Houchard pour savoir ce qu'il agurait de son examen.

— Fichu ! murmura le docteur entre ses dents. Il faudrait le transporter chez moi, dit-il plus haut, afin que je puisse le soigner comme il convient. Descendez-moi donc un matelas. Avec une échelle nous ferons une civière.

— Non ! non ! râla Girani. Vous voyez bien que c'est fini. Par grâce, ne me torturez pas.

Houchard dit à ses amis :

— Alors, un matelas seulement, pour qu'il soit mieux.

Plocné s'était détourné et adossé à un des piliers du hangar, la tête nue, il attendait. Listel revint auprès lui.

— Eh bien ? demanda le commandant.

— Il n'en a pas pour une heure. Remontons, tu ne peux rester là.

Plocné fit quelques pas, le front penché. Il ramassa sa casquette à laquelle un lambeau d'étoffe était arraché. Mais il fut arrêté par Houchard, comme il allait quitter la place :

— Il voudrait vous parler avant de mourir, dit-il. Venez, vous ne devez pas lui refuser cette consolation suprême.

Sans répondre, le commandant s'avança, seul. Girani, étendu sur des couvertures, le visage trempé d'une sueur glacée, la bouche rentrée, agonisait.

— Que voulez-vous de moi, monsieur ? dit gravement Plocné.

— Que vous me tendiez la main, haleta le mourant.

— Soit ! Mais avant, sachez ce que je n'ai pu vous déclarer par devant tout le monde. De ces deux jeunes filles, sur lesquelles, indifféremment, peuvent se fixer les soupçons qu'a excités votre récit dans mon esprit, l'une est ma fiancée, et je l'aime de toutes les forces de mon âme. Mesurez l'étendue du mal que vous avez fait. Par grâce... vous voyez, c'est moi qui vous supplie. Ne me laissez pas dans l'horrible incertitude où je suis. Délivrez-moi de mon angoisse et parlez. Laquelle

des beaux-arts peuvent être demandés au concierge de la Société des arts, à l'Athénée.

L'exposition nationale suisse des beaux-arts s'ouvrira à Berne le premier mai prochain. Programmes à l'Athénée, à Genève, et en mains de M. Davinet, musée des beaux-arts, à Berne.

L'exposition de la Société suisse des beaux-arts commencera le premier juillet prochain au Locle pour circuler ensuite dans d'autres villes. Programmes, à l'Athénée, à Genève, et en mains de M. Bernouilli-Müller, Kunsthalle, à Bâle.

Exposition nationale. — Le comité de l'Exposition nationale à Genève, en 1896, fait savoir aux intéressés que le moment est venu d'envoyer leurs adhésions éventuelles au Comité central. Ces adhésions préalables ont un double but : fournir au Comité central un ensemble d'informations indispensables pour la bonne exécution de sa tâche, et préparer la constitution des comités de groupes.

Pour être assurée de la réussite, l'exposition doit offrir le tableau exact, complet, des ressources et de la production de notre pays ; elle doit permettre, par la comparaison synoptique des forces disponibles, d'en tirer les applications les plus immédiatement réalisables en ce qui concerne le travail de l'ouvrier et la lutte contre la concurrence étrangère.

Il n'y a donc point de temps à perdre.

Taxes de voyageurs de commerce. — En 1893 il a été délivré 1893 patentes de voyageurs de commerce qui ont produit 310,650 francs. Ce produit se répartit entre les cantons au prorata de leur population, sous déduction de 4% de frais. Le produit par tête suisse est de 10 1/4 centimes environ. Le canton de Neuchâtel reçoit 12,207 fr. 15.

CANTONS	Cartes délivrées.	Produits.
Genève	216	49,000
Zurich	296	44 550
Berne	250	37 650
Neuchâtel	195	32,150
Vaud	160	26 350
Bâle-Ville	125	25,950
Saint Gall	140	20,800
Argovie	87	12,050
Grisons	80	11,300
Lucerne	60	8,600
Thurgovie	59	8,400
Soleure	47	6,800
Fribourg	34	5,000
Schwytz	26	3,800
Glaris	25	3,650
Schaffhouse	18	2,650
Bâle-Campagne	16	2,300
Tessin	13	1,950
Appenzell (Rh.-Ext.)	14	1,900
Zoug	11	1,650
Nidwald	7	1,050
Valais	7	1,050
Uri	5	750
Appenzell (Rh.-Int.)	1	150
Obwald	1	150
Total	1,893	310,650

Nouvelles des cantons

BERNE. — Au village de Muntschemier, district de Cerlier, existe une famille comme on n'en rencontre pas souvent. Là vivent sous le même toit et prennent leur repas à la même table un aïeul (né en 1811) et sa femme, son fils (né en 1840) et la femme de ce dernier, son petit-fils (né dans les années de la

avez-vous voulu désigner : Thérèse... ou Lydie ? Souhaitez-vous que je vous dise celle que j'aime ? Girani, de sa tête sur laquelle les ombres violettes de la mort s'étendaient déjà, répondit :

— Non.

— Voulez-vous donc me désespérer ? reprit Plocné. Oh ! Ayez pitié ! Laquelle est pure ? Laquelle est indigne ? Ne me laissez pas soupçonner toutes les deux. Ne m'obligez pas à les interroger, à les offenser. Laquelle ? Lydie ou Thérèse ?

Penché sur cet homme qui mourait de sa main, le commandant semblait le vaincu, l'agonisant. Il fouillait du regard le visage décomposé de l'italien, cherchant un indice, une preuve, une lueur de vérité. Girani eut un douloureux sourire, et, comme Plocné le pressait une dernière fois, il murmura :

— Je ne le dois pas !

Ses yeux tournèrent dans leur orbite, ses paupières s'ouvrirent plus grandes, comme s'il voyait soudain un spectacle inattendu. Il exhala un soupir profond et resta immobile. Il venait de mourir en emportant son secret.

Le commandant se releva, aussi pâle que le mort. Et se tournant vers les assistants :

— C'est fini !

Il alla à Listel, et, lui tendant sa casquette déchirée, avec un calme terrible :

— Tiens, prends ma casquette et donne-moi la tienne. Il est nécessaire que j'aille chez l'amiral, car, demain matin, je veux partir.

Il tendit la main à ses trois autres camarades :

— Messieurs, dit-il, je vous ai été un bien mauvais convive et je vous fais tristement finir la journée. Excusez-moi.

Il lui fallait passer devant Girani, pour s'en aller. Il regarda encore celui qu'il avait tué, comme s'il espérait obtenir du mort ce que lui avait refusé le vivant. Etendu, les mains repliées sur la poitrine, ainsi que pour prier, le marquis, calme et moins pâle que pendant sa courte agonie, semblait sourire à son rêve éternel. Plocné se courba lentement, fit un signe de croix et s'éloigna.

Une fois dans la maison, il endossa son manteau, boucla son sabre, puis sortant dans la rue, il murmura :

— Ce que je n'ai pas su par lui, il faudra bien que je le sache par elles !

décade de 1860) avec sa femme, enfin les enfants de ce dernier couple.

ZURICH. — Les propriétaires de la fabrique de draps Pfenninger & Co, à Wädensweil, ont informé leurs ouvriers qu'ils leur accordaient à tous une part aux bénéfices en rendant cette mesure rétroactive pour 1893. La part de chacun variera de 1 à 5% de leur salaire et sera inscrite dans un carnet d'épargne produisant intérêt à 4%.

LUCERNE. — Les tribunaux de prud'hommes fonctionnent depuis le commencement de l'année dernière. La ville de Lucerne possède cette juridiction. L'essai a été très satisfaisant. 89 affaires ont été introduites, 16 ont été conciliées.

VALAIS. — Vu la jissette des fourrages dans le canton du Valais, le Conseil d'Etat, en vue de restreindre dans la mesure du possible la sortie des fourrages et autres matières agricoles, a décidé de soumettre au paiement d'une patente tout marchand-commissionnaire achetant ou exportant ces marchandises. Au vu de cette décision, il a rejeté le recours de deux citoyens contre la patente de 30 fr. qui leur a été imposée pour achat et exportation de paille.

Plusieurs journaux ont annoncé qu'un convoi de plusieurs quintaux de marchandises a été saisi sur le col de Morgins, à un contrebandier habitant Troistorrens, qui serait condamné à une amende de 12,000 fr.

Un convoi de marchandises a été saisi, en effet, non pas à quelques centaines de mètres du col de Morgins, mais sur la grande route à proximité du village de Troistorrens. Ce convoi appartenait, non pas à un contrebandier habitant Troistorrens, mais à plusieurs contrebandiers savoisiens habitant Châtel. Un Valaisan, domicilié à Châtel, se rendant à Monthey avec son char vide, les atteignit sur la route et ceux-ci lui demandèrent s'il voulait bien transporter leurs marchandises ; ce qu'il accepta sans réfléchir au danger qu'il courait. Tous se dirigèrent tranquillement sur Monthey, lorsque les douaniers fédéraux vinrent les arrêter dans leur marche et saisir les marchandises.

Quelle sera l'amende à payer ? On l'ignore encore. Dans tous les cas, le chiffre de 12,000 francs paraît exagéré.

GENÈVE. — M. Badel, ancien boulanger, actuellement député au Grand Conseil de Genève, dans sa sollicitude pour les ouvriers boulangers, a demandé au Grand Conseil de réglementer le poids de sacs de farine. Il trouve que le poids actuel, qui est généralement de 125 kilos, excède souvent les forces des jeunes ouvriers. La proposition de M. Badel, qui avait paru un peu « biscornue », partait d'un bon naturel et méritait un examen sérieux.

Une commission spéciale a été nommée dans ce but par le département de justice et police ; elle a tenu séance jeudi dernier.

M. le conseiller d'Etat Didier avait convoqué des représentants des plus importantes minoteries du canton, ainsi que des délégués de la société des maîtres boulangers et de la société des ouvriers boulangers.

Il a été reconnu que l'application d'une disposition dans le genre de celle réclamée par M. Badel serait difficile ; il y a actuellement dans le canton de 150 à 200,000 sacs de farine, soit environ 25 millions de kilos de farine. En comptant la consommation journalière d'un habitant du canton à 1 kilogramme, et c'est beaucoup, nous aurions, écrit-on de Genève, de la farine et par conséquent des sacs

II

La famille de Saint-Maurice est originaire de la Martinique. Sous Louis XVI, le chevalier de Saint-Maurice, lieutenant de vaisseau, faisait la croisière des Antilles avec le bailli de Suffren, fut débarqué à Fort-de-France par son amiral, et eu à commander la citadelle qui défend la ville. Cadet de famille, mieux traité par la nature que par la fortune, le chevalier fit la conquête de Mlle Hermine de Gennestas, et devint, en l'épousant, un des plus riches propriétaires de l'île. Ayant quitté le service, il s'installa dans la magnifique plantation des Trois Mornes, et y fit souche de petits gentilshommes.

Très fortement imprégné d'idées philosophiques, car les cadets étaient toujours un peu révolutionnaires, étant dépossédés, M. de Saint-Maurice ne s'échauffa pas outre mesure, au sujet du changement de régime qui bouleversa la France et coûta la vie au Roi.

Il fit passer, en Allemagne, de grosses sommes à son père et à son frère aîné, qui enduraient péniblement les tristesses de l'émigration. Il ne fulmina pas contre l'avènement de Napoléon, et ne l'appela jamais dédaigneusement Bonaparte. Il se battit fort bravement, lorsque les Anglais, en 1809, vinrent attaquer et prendre la colonie. Il fut décoré de la Légion d'honneur pour sa patriotique conduite.

Pendant l'occupation, il rendit à ses compatriotes des services éminents, par sa diplomatie entente des affaires qui ne contribua pas peu à rendre plus léger le joug ennemi. Le gouvernement de la Restauration le trouva en possession d'une popularité immense, et eut l'extraordinaire bon sens de le nommer gouverneur de la colonie rendue à la France. Cet homme de bien, qui avait été un homme heureux, mourut en 1840, plein d'années, plein d'honneurs, entouré de ses petits-enfants et universellement regretté par la population noire et blanche.

Avec M. de Saint-Maurice, il sembla que l'heureuse fortune avait déserté le foyer de famille. Les plantations, mal dirigées, perdirent de leur valeur.

(A suivre).

de 125 kilos pendant 239 jours, soit jusqu'au mois de septembre.

Un représentant des ouvriers boulangers a déclaré dans la commission que la plupart de ses collègues sont habitués au poids de 125 kilos ; que d'ailleurs il n'y avait pas lieu d'en manœuvrer plusieurs par jours dans les boulangeries, et que si le sac est trop lourd à remuer, on se fait aider par un collègue ; que cependant pour les jeunes le poids de deux quintaux et demi est bien un peu excessif. On a fait observer encore qu'après les ouvriers boulangers, les ouvriers minotiers réclameraient à leur tour.

Les résultats de cette conférence ont été : 1^o que des remerciements ont été adressés à M. Badel, qui avait pris l'initiative d'une proposition partant d'un excellent cœur ; 2^o qu'on recommanderait aux minotiers de revenir peu à peu à l'ancien poids de 100 kilos, qui avait disparu à la suite de l'extension des transports par voie ferrée ; 3^o que la proposition de M. Badel, à l'ordre du jour de la séance de mercredi 17 janvier, sera retirée par son auteur.

Chronique neuchâteloise

Société Chorale. — La Société chorale de Neuchâtel exécutera dimanche prochain, 21 janvier, à 4 heures précises du soir, au temple du Bas, *La Création*, oratorio de Jos. Haydn, avec le concours de l'orchestre de Berne, renforcé d'artistes et amateurs de Neuchâtel, et sous la direction de M. Edm. Röthlisberger. Les solis seront chantés par Mme Ida Huber-Petzold, soprano, de Bâle, M. Em. Sandreuter, ténor, de Bâle, et M. H. Fontaine, basse, professeur à l'École de musique d'Anvers.

Chacun connaît de réputation la célèbre œuvre de Haydn, qui n'arrive que rarement à être exécutée dans la Suisse romande. Voilà une occasion que ne manqueront pas les fidèles qui, de tous les coins du pays, vont entendre la Chorale de Neuchâtel, sachant avec quel soin et quelle conscience elle prépare tous ses concerts.

Nous ne doutons pas que ces derniers ne se rendent dimanche, plus nombreux encore que d'ordinaire, au Temple du Bas du chef-lieu.

Neuchâtel. — Il est question d'établir à Neuchâtel un musée de tir. A ce propos, un correspondant de la *Feuille d'Avis* envoie à ce journal des renseignements curieux dont nous extrayons ces lignes :

Au XVII^e siècle, les Mousquetaires tiraient sur trois cibles en bois et les tireurs étaient tenus de se conformer à une foule de dispositions minutieuses édictées par le règlement et dont l'inobservation était rigoureusement punie par des amendes. Voici un extrait du registre du tir, qui donnera une idée des mœurs des tireurs et de la sévérité des règlements en 1631 :

- « 1631. Abraham Junod a esté raporté avoir mis la meische sur le serpent in auant d'auoir fait cadrer le chaigare doit 1 batz
- Guillaume d'Allemagne pour auoir diablé 1 batz
- Louis Osterwald pour auoir juré 1 batz
- Anthoine Poyet pour auoir juré Dieu 1 batz
- J.-J. Montmollin pour auoir oublié sa chemille 1 batz
- Pierre du Plan étant venu tard 1 batz
- « malgré et néanmoins alléguant excuse de jaulole ».
- Pierre Bachelin pour auoir tiré sans bahle 1 batz
- Jaque Redard pour auoir tiré sans espée 1 batz
- J.-J. Montmollin pour auoir diablé 1 batz
- Anthoine Dardel pour auoir injurié Montmollin 1 batz
- Philippe Berthodt pour auoir amorcé dans le stand 1 batz
- Pour auoir tiré sans chapeau 1 batz
- Pour auoir été vers la sible sans permission 1 batz
- Pour s'être battu 12 batz

Chronique locale

Polémiques. — Ayant dit au sujet des élections tout ce que nous avions à dire, nous ne nous laisserons entraîner avec aucun de nos confrères à l'un de ces dialogues où chacun veut avoir le dernier mot sans profit pour personne.

Société mutuelle helvétique. — Ensuite de l'assemblée générale du 7 janvier, nous informons le public que tout citoyen suisse peut se faire recevoir de la Société jusqu'au 1^{er} avril. Voir aux annonces l'avis indiquant où l'on peut se faire inscrire.

(Communiqué.)

Bienfaisance. — Le comité des soupes scolaires exprime toute sa reconnaissance aux généreux donateurs qui ont bien voulu lui faire parvenir :

Fr. 2.60 Produit d'un pari fait par quelques messieurs au café Montagnard.

> 10.— Du club du Cazin du dimanche à la brasserie Krummenacher.

(Communiqué.)

Faits divers

Lettre suggestive. — Voici, dit le *Figaro*, une lettre qui est assez anodine dans sa spirituelle fantaisie pour que nous puissions l'insérer sans blesser personne.

« Monsieur,

> Je suis ouvrier monteur. J'ai travaillé tant que j'ai pu, et ma femme a trimé dur aussi. J'ai jamais rien demandé à personne, quoique nous en ayons quelquefois vu de dures, allez.

> Aujourd'hui, me voilà malade, je vais mourir, et je laisse derrière moi ma femme, une honnête femme et une pauvre petite gosse de dix ans. Je viens de lire qu'une grande dame adopte la fille de Vaillant, et je me dis que, vrai, j'ai pas eu de chance et j'ai été un peu bête aussi. Je regrette bien à cette heure de n'avoir pas bombardé la Chambre ; ma gosse serait à l'abri des vilaines choses qui l'attendent peut-être, et moi je mourrais consolé.

> Je vous écris ça, il semble que ça soulage, et puis, qui sait, il y a peut-être d'autres grandes dames qui s'intéresseront à des honnêtes gens.

> Recevez, etc.

> PIERRE DURAND. >

L'odyssée d'un billet de banque. — On lit dans la *Gazette nationale* de Berlin :

Un avis annonçait l'autre jour aux Berlinoises qu'on ne pouvait découvrir le gagnant du gros lot de la loterie de la Croix-Rouge. Cette publication a eu son effet.

Une servante de Berlin lut le numéro et courut à son livre de cantiques ! Ce numéro y était inscrit au crayon, elle était riche, riche... Mais où est le fameux billet ? Ici se présente à son esprit la réalité horrible.

Elle avait parcouru la liste des numéros gagnants et n'y trouvant pas le sien, elle l'avait jeté aux balayures ; le seuil des balayures avait été vidé dans la cour et le contenu transporté par les soins de la voirie où va la feuille de rose. La malheureuse voulut, malgré tout, faire des recherches qui, naturellement, n'aboutirent pas. Ses maîtres assurent avoir vu le numéro en question, — 305,842 — et il est inscrit sur le livre de cantiques. C'est vrai. Mais cela ne constitue pas un titre suffisant. Et la loterie n'est point tenue à lui verser les 100,000 marcs sans la production du billet. La pauvre servante s'est adressée à l'empereur pour solliciter son intervention.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 17 janvier. — Un vote amusant a eu lieu à l'issue d'une conférence donnée à Munchenbuchsee par M. Reimann, socialiste de Berne, pour recommander l'initiative Greulich. Toutes les voix se sont prononcées contre cette initiative.

Bâle, 17 janvier. — Les députés radicaux au Grand Conseil s'occupant du projet Forrer en relation avec l'initiative pour la gratuité des soins médicaux et le monopole du tabac, ont décidé à l'unanimité de recommander au peuple le rejet de l'initiative Greulich.

Dépêches du mercredi de l'Agence Berna

Bulle, 17 janvier. — Aujourd'hui est venue devant le tribunal militaire cantonal l'affaire du gendarme Droux accusé d'avoir tué un citoyen et blessé deux autres à coups de sabre, l'automne dernier, au village de Kiaz, à la suite d'une querelle d'auberge. Il y a près de 50 témoins à entendre, de sorte que le jugement n'interviendra que demain. La cause a amené une grande quantité de curieux.

Genève, 17 janvier. — Le Conseil d'Etat a annoncé que malgré 400,000 fr. de crédits supplémentaires accordés, l'exercice de 1893 ne dépasserait pas le déficit prévu de 115,000 francs.

Service de l'Agence Dalziel.

Lausanne, 18 janvier. — On nous signale le décès, survenu hier soir, de M. Paul Ruchonnet, avocat, fils cadet de M. Louis Ruchonnet.

Petersbourg, 18 janvier. — Les *Novosti* enregistrent le bruit suivant lequel le rayon accordé aux juifs serait élargi.

Berlin, 18 janvier. — Le Conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi d'organisation commune en Alsace-Lorraine.

Florence, 18 janvier. — On n'a plus de nouvelles de Carrare. On estime maintenant le nombre des insurgés à 3000 ; ils sont pourvus de dynamite et de poudre dont ils se sont emparés dans les carrières de marbre. Hier, dans la vallée de Trigino, une bande a fait feu sur les soldats qui n'ont pas été atteints. Les soldats ont répondu par une fusillade générale ; les insurgés se sont alors retirés. Le rapport qui précède le décret instituant l'état de siège, dit que le mouvement n'a pas un caractère politique, mais anti-social.

Pyrmont, 18 janvier. — Un éboulement s'est produit sur la ligne Lyon-Genève. Un train de marchandises est resté en panne et n'est arrivé à Genève qu'avec 1 1/2 heure de retard.

Paris, 18 janvier. — Le *Figaro* annonce que la reine régente d'Espagne viendrait au printemps à Paris avec son fils, le jeune roi.

— Le salon du Champ-de-Mars s'ouvrira cette année le 25 avril, soit 3 semaines plus tôt que d'habitude.

Barcelone, 18 janvier. — L'agitation augmente en Catalogne contre les traités de commerce avec l'Allemagne et l'Italie.

Bordeaux, 18 janvier. — L'explosion qui s'est produite hier à bord de l'*Equateur*, paraît bien due à la dynamite.

Paris, 18 janvier. — M. Challemel-Lacour va beaucoup mieux.

Paris, 18 janvier. — A la suite des révélations publiées par la presse sur l'état des approvisionnements de l'arsenal de Toulon, le ministre de la guerre a chargé l'inspecteur Bienaimé de procéder immédiatement à une inspection minutieuse.

— D'après le *Journal des Débats*, Sidonie Vaillant, la femme Marchal et Martin, oncle de Vaillant, se sont rendus hier à la prison de la Roquette pour supplier le condamné de ne pas confier l'éducation de sa fille au compagnon Heitz.

Bulletin météorologique

18 janvier 1894. — 8 h. du matin.

	Degrés cent.
Sierre	+ 3
Vevy	+ 5
Caux (Montreux)	+ 4
Lausanne	+ 5
Genève	+ 8
Lucerne	+ 1
Berne	+ 2
Leysin	+ 1
Neuchâtel	+ 7
Bienne	+ 5

Bibliographie

Almanach du Léman. — Genève, Alioth. Prix 30 centimes.

Il n'est pas trop tard pour parler d'almanachs, puisque l'année ne fait que commencer. Celui-ci contient les portraits et biographies de plusieurs hommes d'Etat suisses, surtout romands, une « Année littéraire » de M. Virgile Rossel, et diverses nouvelles et renseignements.

Les Inséparables, par H. Estienne. Genève. Eggimann & Co. Prix 2 fr. 50.

Ce volume appartient à une série appelée *Bibliothèque de la Jeunesse*, et mérite d'y appartenir. L'auteur y conte l'histoire de trois jeunes filles qui se lient en classe et dont l'affection, après bien des péripéties, s'épanouit et se fortifie en dépit de la différence des situations sociales.

Cours de géométrie élémentaire, à l'usage des instituteurs ; **Recueil de problèmes de géométrie,** à l'usage des écoles primaires ; par A. Thuillard, instituteur. Nyon, Rauschert & Co.

Voici deux opuscules qui seront très appréciés dans les écoles dont le programme comporte de la géométrie et qui n'ont pas de manuels obligatoires. Le premier contient un cours sommaire que les maîtres pourraient développer à leur gré (prix 1 fr. 60), le second fournit aux élèves des problèmes bien gradués (prix 75 centimes).

La Semaine littéraire, du 30 décembre 1893.

Sommaire du N° 4

Causerie littéraire. — Le dernier roman de Björnsterne Björnson, par Ernest Tissot.

Malgari, nouvelle, par Ant. Fogazzaro.

Flanerie dans Amsterdam, par Gaspard Vallette.

Revue politique. — Chronologie de l'année, par Paul Seippel.

Michel Teissier au vaudeville, par Henry Bordeaux.

Echos de partout. — Fin d'année et année nouvelle. Bébés et jouets. A propos du congrès socialiste des étudiants. Par Chantclair.

Les souffrances de Claude Blouet, nouvelle (suite), par André Theuriot.

Dans la maison. — Lettre à une inconnue, par Franquette.

Jeux. — Solutions.

Rédaction et administration, Rond-Point de Plainpalais, 1, Genève. Abonnements : Suisse, 6 fr. 50. Etranger, 9 fr. l'an ; le numéro, 15 centimes.

Gaîtés en majeur et en mineur, par H. Cuendet et A. Schneegans. Pièces à dire. — Genève, H. Stampelmohr.

Le monologue est un genre difficile, où s'embrouille bien souvent auteurs et interprètes. Il tourne facilement à la charge et à la banalité. Les deux auteurs des *Gaîtés* sont tombés trop souvent dans les défauts que nous signalons, pourtant un certain nombre de pièces, parmi celles en vers, méritent d'être dites : *Soleil* — *Ne le dis pas* — *Berceuse* — *le Chant*

de la montagne — le Lac noir, etc. — Parmi celles en prose, notons : *Les microbes de l'esprit* et *Les Doublures*.

Pour une autre édition, plusieurs pièces devraient être élaguées complètement.

Extrait de la Feuille officielle

Tutelles et curatelles

La justice de paix du Val-de-Ruz a nommé au citoyen Adamir Challandes, agriculteur, à Fontaines, un curateur en la personne de son frère, le citoyen Arnold Challandes, agriculteur, au même lieu. Les créanciers de ce pupille sont requis de faire inscrire jusqu'au 15 février 1894, au bureau du greffier de paix à Cernier, toutes réclamations qu'ils auraient à formuler.

Citations édictales

Les nommés : Charles-Marcel Philippin, originaire de Fontaines et de Neuchâtel, graveur, précédemment domicilié au Locle, actuellement en fuite, prévenu de vol avec effraction ; Laure-Elvina Jeanneret Grosjean, originaire du Locle, sans domicile connu, prévenue de violation de ses devoirs de famille ; sont cités à comparaître, le vendredi 23 février 1894, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville du Locle, devant le tribunal correctionnel.

Le tribunal correctionnel du district du Val-de-Travers a condamné par défaut :

Le nommé Louis Genamy, originaire de Paris, voyageur de commerce, précédemment en passage dans le canton, actuellement sans domicile connu, prévenu d'infraction aux articles 3, 4 et 8, litt. a, de la loi fédérale concernant les taxes de patente des voyageurs de commerce, à deux cents francs d'amende et aux frais liquidés à 38 fr. 25, frais ultérieurs réservés.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. m. m.	Midi m. m.	5 h. m. m.	Degrés Centigrades		
Janvier 12.	681	682	688	0	+ 5	0
» 13	683	683	688	- 1	+ 5	0
» 15	682	682	683	- 4	+ 1	- 1
» 16	682	682	680	- 2	+ 1	0
» 17	678	678	677	+ 4	+ 2 1/2	+ 2
» 18	673	673	672	+ 4	+ 5	+ 4 1/2

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Grand réduction de prix dans la liquidation

Etouffes à laver pour robes et tabliers à 45 ct. le mètre. Etouffes en laine de meilleures qualités à 45, 65, 75, 85, 95, ct. le mètre. Etouffes pour vêtements de messieurs et garçons à 75, 80, 1.25, 2.97 à 6.95 le mètre. (21) Echantillons franco.

GETTINGER & Cie, Zurich.

Mannocitine

Nous avons sous les yeux un rapport du professeur Meidinger, conseiller de cour, à Karlsruhe, qui écrit dans le journal de commerce de Bâde le 4 mars 1893 qu'égard à ce nouveau moyen de protéger le fer, l'acier, etc., de la rouille :

On emploie le **Mannocitine** en graissant très légèrement avec un pinceau les objets en métal. Après quelques minutes, l'huile essentielle est volatilisée et il reste une couche bien mince, libre d'acide, qui préserve ces métaux pour des années de la rouille.

J'ai fait des essais avec le **Mannocitine** et d'autres graisses, et j'ai trouvé que le premier est au-dessus de toutes. J'ai graissé le fer blanc, dont la surface était métalliquement pure, avec : 1^o de la graisse de porc ; 2^o graisse minérale ; 3^o huile pour machines ; 4^o **Mannocitine**.

Le métal mis dans une solution de sel de cuisine à 10% montra après quelques jours sur les places non graissées une forte rouille. Après quatre mois les parties graissées avec l'huile pour machines étaient complètement rongées ; les parties traitées avec la graisse minérale et de porc étaient dans un état assez bon, quoique la rouille entrât déjà peu à peu dans les parties graissées.

Le **Mannocitine** seul a parfaitement justifié sa réputation ; les parties graissées avec cette matière, restaient sans la moindre trace de rouille.

Des certificats de fonderies, fabriques d'armes et d'horlogerie, etc., etc., affirment l'efficacité de ce moyen. Pour tous les renseignements, les prix, etc., on peut s'adresser à M. A. Courvoisier, rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds, qui en a la vente pour le canton de Neuchâtel.

CONSTATATION. Tout objet traité une fois au Mannocitine est préservé contre la rouille pour toujours.

Des objets lubrifiés de **Mannocitine** sont à la disposition des intéressés.

Prix du **Mannocitine**, Fr. 6 le kilo.

Il arrive très fréquemment que l'on nous demande l'indication d'adresses concernant des annonces qui portent la mention :

« S'adresser sous initiales... »

Afin d'éviter toute démarche inutile, nous rappelons que dans ce cas, l'on doit adresser les offres par écrit au bureau du journal, en indiquant sur l'enveloppe les initiales ou chiffres mentionnés dans l'annonce. Nous transmettons ensuite à nos commettants les offres qui nous sont parvenues.

Administration de l'IMPARTIAL.

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES le 19 janvier 1894

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur :

	Esc.	Cours
France		100.20
Court et petits effets longs	2 1/2	100.17 1/2
3 mois) acc. françaises	2 1/2	100.21 1/2
3 mois) min. fr. 3000	2 1/2	100.22 1/2
Chèque min. L. 100	2 1/2	25.20 1/2
Court et petits effets longs	3	25.18 1/2
3 mois) acc. anglaises	3	25.23 1/2
3 mois) min. L. 100	3	25.23 1/2
Chèque Berlin, Francfort	3	123.67 1/2
Court et petits effets longs	4	123.62 1/2
2 mois) accept. allemandes	4	123.85
3 mois) min. M. 3000	4	123.95
Chèque Gènes, Milan, Turin.	4	123.95
Court et petits effets longs	6	
3 mois) 4 chiffres	6	
3 mois) 4 chiffres	6	
Chèque Bruxelles, Anvers	3	100.40
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2	100.13 1/2
Non acc. bill, mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.40
Chèque et court	3	208.85
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2	208.90
Non acc. bill, mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	208.90
Chèque et court	5	200.75
Petits effets longs	5	200.75
2 à 3 mois, 4 chiffres	5	200.85
Jusqu'à 4 mois	3 1/2	
Billets de banque français	net	109. —
allemands		124.50
russe		2.65
autrichiens		200. —
anglais		25.15
italiens		au mieux
Napoléons d'or		100.06
Souverains		25.13
Pièces de 20 mark		24.70

Avis officiels

DE LA

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Le public est avisé qu'il peut se procurer GRATUITEMENT des Tarifs de ramassage au Bureau communal, Salle n° 12, Hôtel des Postes. 461-1

Un mécanicien

connaissant à fond l'outillage du Pendan ou de la couronne est demandé pour entrer immédiatement par l'Usine Neukomm & Montandon, à St-Imier. On ne regardera pas au salaire si les capacités y sont. (H-163-J) Preuves exigées. 443-1 S'adresser à la dite Usine.

Avis. MM les graveurs, guillocheurs, émailleurs, bijoutiers sont avisés qu'ils peuvent se procurer du **Ciment marbre**, tre qualité; supérieur à tous les ciments connus jusqu'ici. Gros et Détail. **Potée d'émeri** extra-fine pour lapidaire. — Chez M. P. Pidancet, rue du Puits 21. 600 2

Achat et fonte de déchets d'or et d'argent.

Traitement de résidus de dorages.

Achat et fonte de balayures contenant or et argent. 13755-37*

A. PERRIN-BRUNNER
Rue de la Serre 25, à côté du Contrôle
CHAUX-DE-FONDS

Rhabillages de boîtes or et argent.
Soudure extra fusible

M^{lle} Jeanne Courvoisier
3, rue du Progrès 3,
se recommande au public en général pour tout ce qui concerne sa profession de **REPASSEUSE et BLANCHISSEUSE**
On se recommande aussi pour des journées. 637 5

Qui pourrait se charger de livrer 8 à 10 cartons de mouvements 10 lig. par semaine, dans des boîtes or fournies par la maison? Indiquer le prix pour mouvements Court ou autres, bon courant, à l'adresse **Case 1117**, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 590 2

ÉPICERIE
Rue de la Charrière 29.

Débit de lait. — Débit de pain.
Vins et liqueurs de premier choix à tout prix.
14750-25* **Edouard RUTTI-PERRET**

LOTTERIE

pour la construction d'une église catholique

à NEUCHÂTEL

(PREMIÈRE SÉRIE)

LISTE OFFICIELLE DU TIRAGE

(10 Janvier 1894.)

La liste sera envoyée à toutes les personnes qui en feront la demande. Les lots seront délivrés à partir du 21 Février 1894, contre remise des billets gagnants. (N 376 x) 509 1 S'adresser au Bureau de la loterie, 6, rue Conlon, Neuchâtel

LES CORS AUX PIEDS sont guéris sans douleur par l'Emplâtre contre les cors aux pieds de F. Müller. Pas besoin de les couper et pas d'empoisonnement du sang. Succès certain garanti. Prix. 90 c., chez E. Piroué, coiffeur, rue de la Demoiselle 92, Au Figaro. 2382-1

De Bâle à Brigue et Zermatt!

GUIDE OFFICIEL DU JURA - SIMPLON

Troisième série des Guides illustrés

de J. BOILLOT-ROBERT

Magnifique ouvrage renfermant 49 planches représentant les villes et leurs curiosités situées sur le parcours de la ligne du Jura-Simplon, ainsi que de nombreuses cartes. Ce volume richement relié est en vente à la Librairie A. COURVOISIER, place du Marché, au prix de 8 fr. 50.

Les excellents Potages fins: Tapioca, Blé vert, Orge préparée, etc., Julienne, Carottes, Epinards, de la Fabrique de Produits alimentaires de Lachen, se trouvent en vente chez M. NATHAN GLOCH, rue du Marché 1. 417-4

Légumes secs

Légumes secs conservant toute la saveur des frais, de la Fabrique des produits alimentaires Lachen (Zurichsee), tels que: Choux blancs, frites, rouges et verts, Julienne Carottes, Epinards, Petits pois. Préparation facile et rapide. En vente chez M. Marmet-Roth épicière. 16802

CORIO - MÉLÉINE

BREVET N° 6540



La graisse la meilleure et la plus économique pour l'entretien et la conservation de la chaussure.

Imperméabilité absolue. Deux ou trois applications de ce produit supérieur rendent d'une grande souplesse les cuirs les plus durs.

La CORIO-MÉLÉINE est sans rivale

En faire l'essai c'est l'adopter pour toujours. En vente en boîtes de 40 et 80 centimes chez

A. COURVOISIER, place du Marché
CHAUX-DE-FONDS

On demande des dépositaires.

COMBUSTIBLES

Bon Coke de chauffage
à l'USINE à GAZ

Prix très modérés. 114 Prix très modérés.

La Colle liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau, à LA PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché, 1.

Mon Oncle PIERRE

Vaudoiseries

par

GORGIBUS, auteur du „Journal du Grand Frédéric”.

Prix: 60 centimes.

LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Envoi contre remboursement postal.

A louer pour St-Georges 1894

Plusieurs beaux LOGEMENTS de 2 et 3 pièces, exposés au soleil, avec corridor alcôve et dépendances, à des prix modérés et dans des maisons bien habitées. Un MAGASIN avec appartement de 2 ou 3 pièces, suivant convenance et situé sur la place DuBois.

Un très bel APPARTEMENT de 8 pièces au 1er étage de la maison rue Léopold Robert 32, à côté de l'Hôtel des Postes et dans la meilleure situation pour le commerce. On ferait deux logements de 3 et 4 pièces s'il y avait convenance. S'adresser Comotoir Ducommun-Roulet, rue Léopold Robert 32. 387-8

A louer

pour de suite ou pour St-Georges 1894

Rue JeanRichard 27:

Un 2me étage composé de 5 chambres, cuisine, corridor et dépendances. Un 3me étage composé de 3 chambres, cuisine, corridor et dépendances.

Rue de la Demoiselle 96:

Un logement de 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances. Un logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances.

Rue de la Demoiselle 102:

Un logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. Un logement d'une chambre, cuisine et petit magasin ou entrepôt. 74 6 S'adresser: A Albert Barth, rue Daniel JeanRichard 27.

A louer pour le 23 Avril prochain

Un LOGEMENT de 3 pièces, cuisine et dépendances;

Un petit ATELIER de 3 fenêtres avec cuisine; 165-6

Une MAISON seule contenant un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19.



Vente de terrains de construction.

En vue de sortir d'indivision MM. Lalive et Romerio, constructeurs à la Chaux-de-Fonds, offrent en vente libre le chenal qu'ils possèdent à la rue du Progrès entre les rues de l'Ouest et du Balancier, soit entre les maisons Zaugg et Pécaut.

La vente aura lieu au bureau de M. Lalive, architecte, rue du Progrès 67A, jeudi 25 courant à 10 h. du matin et aux conditions qui seront lues devant les amateurs. 413 6

Horlogerie de confiance

G.-A. SAGNE - JULLIARD

horloger

Place d'Armes 20 b

Régulateurs à poids, tous genres, tre qualité, belle sonnerie, réglages de précision, depuis 50 fr.

Régulateurs à ressorts, sonnerie, depuis 30 fr. Régulateurs miniature, 3 jours, sonnerie, dep. 23 fr.

Réveils, Coucous, Pendules, Horloges Rhabillages en tous genres. 2 ans de sérieuses garanties. 16055-46

Régulateurs cathédrale, sonnante les quarts, depuis 65 fr. Des catalogues et un beau choix de ces articles sont déposés au Posage de verres de montres

J. SAGNE

rue Léopold Robert 40.

Comptable

Un jeune homme marié, connaissant la banque et la fabrication d'horlogerie cherche une place de comptable dans une bonne maison. Entrée à volonté. — S'adresser Case postale 651. 14950-16*

Avis important

Les personnes désireuses de faire reproduire leur photographie en grandeur naturelle, peuvent voir des échantillons chez M. NUMA EVARD, rue Jaquet Broz 25, qui se charge de toutes les commandes. 501 1

Ressemblance garantie.

A vendre ou à louer

un beau DOMAINE au côté nord et à proximité immédiate de la Chaux-de-Fonds, lieu dit « Chez Verron », au-dessus du Crêt-Rosael. Ce domaine en parfait état d'entretien et de culture, avec une maison de ferme com. l'ément neuve, a une contenance de 126 000 mètres carrés (soit environ 46 poses en près et pâturages) suffisante pour la garde de 9 à 10 vaches. Le domaine est à louer pour le 23 avril 1895. 394-4 S'adresser en l'Etude du notaire Ch. BARBIER, rue de la Paix 19.

Logements à louer

A louer de suite:

Pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. 87-6

Collège 22, un deuxième étage de deux chambres et un cabinet, cuisine et dépendances. 462-3*

Demoiselle 9, un pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. 463-3*

S'adresser à l'Etude

A. Monnier, avocat

Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

BOULANGERIE.

A remettre pour St-Georges et pour cause de santé, une bonne boulangerie avec tous les accessoires, située au centre du village de Sonvillier. — S'adresser à M. Rickli, boulanger, rue du Parc 26, la Chaux-de-Fonds. 451-1

Rhabillage de boîtes or et argent

Cache-poussière, sertissures, encadrements etc etc. 475-5 Ouvrage prompt et fidèle. Prix modérés.

A. PERRIN-BRUNNER

rue de la Serre 25.

Se recommande.

Logements

On demande à louer pour St-Georges prochaine dans des maisons d'ordre, un logement de 4 pièces avec corridor fermé et dépendances, ayant une chambre à 3 fenêtres; 2 logements de 3 pièces et dépendances. 678 8 Adresser les offres avec prix à Ed. Muller-Robert, rue du Parc 58.

GLACES ET TABLEAUX

Grand assortiment riche et varié de glaces et tableaux, vues et paysages suisses, cadres antiques et dorés, grande nouveauté Prix défiant toute concurrence. Beau choix de régulateurs. — Vente à l'abonnement. 14602-2

Dépositaire: E. Huguenin-Droz, Rue de la Paix 70, au 2me étage.

Bois bûché

Foyard, le sac Fr. 1.10
Sapin, le sac Fr. 0.90
Foyard, le cercle étalonné . Fr. 0.90
Sapin, le cercle étalonné . Fr. 0.70
S'adresser à 650 3

M. A. Theurillat

rue Fritz Courvoisier 47 a.

Avis aux propriétaires!

On demande à ouvrir un CAFÉ dans une rue bien fréquentée. — Ecrire sous initiales P. R. 400, Poste restante, à Bienne. 587-6

EDOUARD BEYER, CHEMNITZ (SAXE)

ENCRE JAPONAISE BLEUE-NOIRE

Non communicative.

La meilleure Encre pour les Livres.

ENCRE „MERKUR”

La meilleure Encre à copier et pour les livres.

SE VEND CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS DE LA SUISSE

A LA CHAUX-DE-FONDS: Librairie Papeterie A. COURVOISIER

CATALOGUE A DISPOSITION

Refuser les imitations. — Exiger le nom: **Edouard Beyer**

Magasin et appartement

A remettre de suite ou plus tard, ensemble ou séparément un magasin avec appartement de deux pièces ou le tout converti en appartement. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 19, au 1er étage. 726 4

Un ménage sans enfants désirerait avoir la succursale d'un magasin quelconque. — Bonnes références à disposition. — Adresser les offres sous initiales L. C. E. 687 au bureau de l'IMPARTIAL. 687-3

Tailleur. Un très bon tailleur se recommande pour de l'ouvrage à la maison. Il ira aussi dans les environs. Réparations et dégraissage. Travail prompt et soigné. Prix modiques. — S'adresser rue de l'Envers 26, au rez-de-chaussée, à gauche. 599 4

Une jeune fille de la Suisse allemande âgée de 18 ans cherche une place pour aider dans un ménage et soigner les enfants. — S'adresser rue des Granges 4. 699-3

Un jeune homme de 25 ans, parlant trois langues, cherche un emploi quelconque. Références à disposition. — S'adresser rue de Bel Air n° 26 c, au 1er étage. 701 3

Jeune fille. Une jeune fille, âgée de 18 ans, propre et fière, cherche une place dans une petite famille pour aider au ménage et garder les enfants. Certificats à disposition. — S'adr. à Mme Eise Mehel, Hintertgässli, à Bönigen près Interlaken. 718-3

Un jeune homme marié demande une place dans un bureau ou dans un comptoir pour la sortie et la rentrée de l'ouvrage; disponible dès maintenant. — S'adresser à M. P. Alcide Pellaton, rue du Parc 86. 720-3

Cuisinière. Une fille recommandable de cuisine ou à défaut ce remplaçant peut faire un ménage. — S'adresser chez M. Maurer, rue de la Ronde 41, au rez-de-chaussée. 728-3

Un bon horloger cherche place à l'Étranger, le Midi de la France, les Indes-Orientales, l'Amérique, etc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 637-3

Remonteur. Un remonteur bien au courant de sa partie cherche une place pour petites ou grandes pièces. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 658 3

Une demoiselle de toute moralité, ayant un peu l'habitude du service, cherche place dans un hôtel comme sommelière ou à défaut comme demoiselle de magasin. — S'adresser chez M. P. Ducommun, rue du Temple Allemand 41, au 1er étage. 684-3

Une jeune fille de vingt ans de toute moralité demande de suite à se placer pour aider dans un magasin quelconque. — S'adresser rue du Parc 68, au 1er étage, à gauche. 690 8

Une jeune fille de 20 ans, de toute moralité, sachant bien coudre, cherche de suite une place dans une famille peu nombreuse. — S'adresser chez M. Humbert, rue de la Demoiselle 1, au 1er étage à gauche. 521-3

Commis. Un jeune homme connaissant les langues française et allemande demande une place de commis, si possible dans un magasin de denrées coloniales, à défaut tout genre de commerce. Certificats à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 596 2

Polisseuse. Une bonne polisseuse et finisseuse de boîtes argent demande de l'ouvrage à la maison. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue Léopold Robert 17, au 1er étage. 592 2

Une demoiselle ayant travaillé comme comptable et caissière dans une importante maison de commerce, cherche une place analogue dans un bureau, magasin ou autre. 593-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Dégrossisseur. Un bon dégrossisseur et fondeur, connaissant tous les titres à fond, demande une place. Entrée immédiate. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 15, au 2me étage. 602-2

Servante. Une jeune fille de toute moralité cherche place de suite comme servante ou pour aider au ménage. — S'adr. chez M. Raber, rue de l'Hôtel de-Ville 38. 640-2

Servante. Une jeune fille cherche une place dans une bonne famille française, ou à défaut dans un hôtel, restaurant ou magasin. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 4, au 3me étage. 628-2

Tailleuse. Une tailleuse cherche une place d'ouvrière ou à défaut de demoiselle de magasin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 641-2

Apprenti. On cherche à placer un jeune garçon de 18 ans pour lui apprendre une partie de l'horlogerie; il devrait être entièrement chez son maître. — S'adresser rue Léopold Robert 49, au 1er étage, à gauche. 642-2

Une grandisseuse demande de l'ouvrage à la maison. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 476 1

Servante. On demande de suite une servante de toute confiance et connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser à Mme Dubois, magasin d'articles de ménage, rue de la Balance 6. 698 3

Servante. On demande comme servante une fille honnête et laborieuse, connaissant tous les travaux d'un ménage d'ordre. Bonnes références sont exigées. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 727-3

Remonteurs. On demande un ou deux bons remonteurs de chronographes-compteurs connaissant à fond ce genre; travail suivi, lucratif et bien rétribué. Entrée immédiate. — S'adresser au comptoir Albert Berger, rue Daniel JeanRichard 17, Chaix-de-Fonds. (H-249 J) 702-1

Fille. On demande pour tout de suite une bonne fille pour aider au ménage et servir au café. — S'adresser rue du Progrès 2, au rez-de-chaussée. 700-3

Apprenti. On demande un jeune garçon ou une jeune fille honnête et intelligente comme apprenti peintre et cadras soignés. — S'adresser rue des Terreaux 4 A, au 2me étage. 703-3

Apprentie. Mlle Anna MAUVAIS, rue Fritz Courvoisier 6, demande de suite ou pour la fin du mois une jeune fille comme apprentie TAILLEUSE. 719 3

Servante. On demande une servante connaissant tous les travaux d'un ménage et sachant faire une bonne cuisine. — S'adresser rue de la Balance n° 5. 721-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue St Pierre 8, au 2me étage. 722-3

Servante. On demande de suite une fille honnête et sachant bien cuire. — S'adresser rue du Grenier 14. 681-3

Jeune fille. On demande pour le 1er février une jeune fille ayant déjà servi dans une famille honorable. — S'adresser au Bazar Viennois. 618-2

Polisseuse. Ouvrière ou assujettie de boîtes or est demandée de suite, ainsi qu'une apprentie. — S'adr. rue D. Jeankichar 37. 594 2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et garder des enfants. Elle doit coucher chez ses parents. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 595-2

Apprenti. On demande un apprenti serrurier. Rétribution immédiate. 603 2

A la même adresse, à vendre une roue en fer et un tour de pierriste, le tout neuf et à prix modérés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande un jeune homme intelligent pour entrer de suite comme apprenti pour le commerce chez un négociant de la localité. — S'adresser Case postale 954. 604-2

Un jeune homme ayant fait de sérieux apprentissages d'échappements, repassages, démontages et remontages et qui voudrait se perfectionner dans du bon ouvrage, trouverait place de suite au comptoir R-A. Rielé, rue de la Demoiselle 47. 606 2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 18 à 20 ans, sachant l'allemand pour faire un petit ménage de deux personnes. — S'adresser chez M. Deschamps, rue du Collège 8. 605-2

Servante. On demande de suite une fille propre et active connaissant tous les travaux du ménage — S'adresser chez M. Paul Berthoud, rue du Progrès 51, au 2me étage. 607-2

Secrets. On demande un jeune faiseur de secrets pour préparer et achever. Ouvrage suivi et bon gage. Entrée immédiate. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 638-2

Nickeluse. On demande de suite une bonne ouvrière nickeluse. — S'adresser rue de la Demoiselle 122, au 2me étage, à gauche. 629-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire le ménage et garder les enfants. — S'adresser chez Mme Brenet, rue du Soleil 5. — A la même adresse, on demande une apprentie tailleuse. 643-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille libérée des écoles comme commissionnaire. 274-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande pour entrer de suite une jeune fille pour apprendre une partie de l'horlogerie. Elle serait nourrie et logée. — S'adresser rue de l'Envers 34, au 1er étage. 455-1

Servante. On demande de suite une servante de toute confiance. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 699 4

Remonteur. On demande un bon remonteur, de 30 à 35 ans, pour pièces 10 et 12 lignes. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. — S'adresser rue de la Serre 10, au 3me étage, à droite. 503 4

Ressorts. On demande pour de suite plusieurs bons adoucisseurs. — S'adresser à M. Jules Vouillot, rue du Stand 10, à Bienne. 277 4

Appartements. A louer pour Saint-Georges un petit appartement de 2 pièces, exposé au soleil, et un grand de 3 pièces avec corridor fermé, dans une maison d'ordre. — S'adr. rue du Soleil 15, au magasin. 714-3

Logement. On offre à louer pour le 28 avril à des personnes d'ordre, un petit logement de deux pièces, cuisine et dépendances. 712-3

Le prix serait réduit si le locataire a un moment disponible pour faire des chambres. — S'adresser rue Léopold-Robert 49, au rez-de-chaussée, à droite. 712-3

Logement. A louer, pour St Georges, dans une maison d'ordre et près de la Place du Marché, un appartement au rez-de-chaussée, de deux pièces et dépendances. — S'adresser à M. D. Ruch, rue du Premier Mars 10, au premier étage. 168-4

Appartement. Pour cause de départ, on offre à remettre de suite ou pour St-Georges prochains, un appartement de 4 pièces, exposé au soleil. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 713 3

Chambre. A louer pour fin janvier une chambre meublée, exposée au soleil à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 61, au 1er étage. 707-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1er étage, à gauche. 724 3

Chambre. A louer une chambre meublée à une ou deux dames de toute moralité. — S'adresser rue du Puits 20, au 1er étage. 714 3

Appartement. A louer pour St-Georges 1894, au centre du village et au soleil levant, un appartement au premier étage, composé de 3 chambres alcôves, dépendances et part du séchoir. — Si on le désire on donnerait encore 2 chambres qui pourraient être utilisées comme atelier quelconque ou bureau. — S'adresser rue du Rocher 2, au rez-de-chaussée. 477-10

Chambre. A louer pour le 15 janvier non meublée, exposée au soleil levant. — S'adresser rue du Rocher 2, au rez-de-chaussée. 478-10

Appartement. A louer pour St-Georges un logement de 2 pièces, au soleil levant, au 1er étage avec jardin. Prix 400 fr. l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 610-9

Appartement. A louer pour Saint-Georges, à des personnes d'ordre, un appartement de 2 pièces, au soleil levant, situé rue de la Charrière 29, au 1er étage. Prix. 470 fr., au compris. — S'adresser à M. J. Perronod-Pellaton, rue D. JeanRichard 17. 545 5

Appartement. A louer pour le 23 avril 1894, rue de la Demoiselle 76, un joli appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. — Pour renseignements, s'adresser à M. Léon Reuche, rue de la Demoiselle 76, ou à M. Calame, avocat, rue Léop. Robert 26. 571-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante, avec part à la cuisine si on le désire, à des personnes tranquilles. — S'adresser à M. Berger, rue de l'Industrie 32, au rez-de-chaussée. 619 2

Chambre. A remettre une belle chambre, dans une maison moderne, située en face de la Gare. Prix réduit. — S'adresser à M. Paul Gentil, rue du Parc 83. 608 2

Chambre. A louer une jolie petite chambre meublée et indépendante. — S'adresser au magasin, rue de la Demoiselle 12. 627-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée et indépendante à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adresser rue de la Ronde 21, à la boulangerie. 630 2

Cabinet. A louer un cabinet meublé à l'usage d'une personne d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue Saint-Pierre 18, au rez-de-chaussée. 615-2

Atelier. A louer pour St-Georges 1894 un bel atelier de 6 fenêtres, très bien situé pouvant servir à différents métiers d'horlogerie. — S'adresser rue du Collège 7, au 1er étage. 288 2

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 27, au 3me étage. 564-2

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, indépendante et pouvant se chauffer, à des personnes de moralité et travaillant dehors. — S'adresser Place d'Armes 15 A, au 1er étage, à droite. 180-6

Logements. Encore quelques logements à louer pour St-Georges 1894. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle n° 185. 47047-16

Logement. A louer pour St-Georges un appartement de 3 chambres, dont une à 3 fenêtres, cuisine et dépendances, ainsi qu'un dit au rez-de-chaussée, tous deux bien exposés au soleil. — S'adresser chez Mme veuve Laplace, rue de la Charrière n° 3. 492-1

Pignon. A louer pour St Georges 1894 dans une maison tranquille, à des personnes solvables, un pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil. — S'adresser à M. L. Stegmann, rue de la Charrière 20. 480-1

Logement. A louer pour le 23 avril 1894 un logement de trois pièces avec dépendances, situé rue de la Demoiselle 51. — S'adresser à la même maison au 1er étage. 489-1

Chambre. A louer à des personnes de toute moralité une jolie chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue du Parc 70, au 3me étage à gauche. 479 1

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à un monsieur de toute moralité et solvable. — S'adresser rue du Parc 16, au 1er étage, à droite. 481-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, chauffée et indépendante, à un ou deux messieurs d'ordre et de toute moralité. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 32. 487 1

Chambre. A louer vis-à-vis du Collège industriel, à un monsieur travaillant dehors, une jolie chambre meublée, chauffée et exposée au soleil. — S'adresser à M. Henri Clerc, rue de la Demoiselle 43. 490-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée ou non. — S'adresser rue du Soleil 11, au 1er étage, à gauche. 494 4

On demande à louer pour St-Georges ou St-Martin prochaine un magasin double bien situé pour y installer une charcuterie et épicerie; ou à défaut un propriétaire qui serait disposé d'en ouvrir un. — S'adr. par écrit sous initiales O. Z. 415 au bureau de l'IMPARTIAL. 415 7

On demande à louer un appartement exposé au soleil, à proximité de l'école du commerce, composé de 6 à 8 chambres pour St-Martin 1894. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 610 2

On demande à louer pour de suite un appartement de 4 pièces avec atelier pour comptoir. A défaut un 1er étage de 7 pièces environ, ou deux appartements plus petits, pouvant être utilisés dans le même but. — S'adresser Case 663. 652-2

Un ménage de 3 personnes demande à louer un logement de 3 pièces dans une maison moderne. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 633-2

On demande à louer de suite dans l'Abbeille si possible un petit logement de deux pièces, au rez-de-chaussée, payable à l'avance si on le désire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 634-2

Un homme d'un certain âge, travaillant à la maison, demande à louer une CHAMBRE non meublée ou un petit local, chez des personnes honnêtes qui pourraient au besoin lui donner quelques soins. — Déposer les adresses chez M. S. Bailly, rue du Grenier 8 580-2

Des personnes d'ordre et sans enfants demandent à louer pour Saint Georges 1894 un beau petit logement de 2 pièces, bien exposé au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 21, au 2me étage, à droite. 488 1

On demande à louer un beau petit logement de 2 ou 3 pièces dans une maison si possible pas trop peuplée, d'ordre et bien exposée au soleil, de préférence au quartier de l'Abbeille. — Adresser les offres par écrit en indiquant le prix, sous initiales E. B. R. 493 au bureau de l'IMPARTIAL. 499 1

On demande à acheter un coffre-fort de grandeur moyenne et en bon état. — Adresser les offres par écrit, avec prix, sous chiffre R. J. 683, au bureau de l'IMPARTIAL. 683-6

On demande à acheter d'occasion des cartons vides pour la fabrication. — S'adresser rue Léopold-Robert 78, au 2me étage. 692 8

On demande à acheter d'occasion une armoire à glace. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 693-3

On demande à acheter d'occasion une table d'environ 3 m de long sur 70 à 80 cm de large. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 611-2

Volant. On demande à acheter d'occasion un volant en fer, d'un diamètre d'environ 129 cm. — S'adresser à M. J. Schaad, mécanicien, rue de la Paix 49. 635 2

On demande à acheter d'occasion une bonne GUITARE. — S'adresser chez M. Louis Perrenoud-André, rue du Parc 5. 644-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille forte et robuste pour faire les commissions et s'aider au ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 645 2

On demande à acheter un établi portatif en bon état, pour y poser un tour sans layette, mais un peu haut si possible. — A la même adresse à louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Puits 20 au 2me étage. 495-1

A vendre l'outillage d'un pierriste, au complet, tout en bon état et à bas prix. — S'adresser à Jean Schluchter, Geneveys-sur-Coffrane, Val de-Ruz. 708-3

A vendre un magnifique régulateur de Vienne, grande sonnerie. Prix modique. — S'adresser rue Léopold Robert 84, au 1er étage, à droite. 725-3

A vendre l'outillage complet de 4 pierristes presque tout neuf. On prendrait en échange des pierres ou des montres. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 675-3

A vendre un ameublement de salon de velours grenat, se composant d'une table ovale, un canapé et 4 fauteuils. Plus un piano. — Le tout bien conservé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 691-3

A vendre un lit en fer complet à deux personnes, ainsi que chaises et table carrée. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 31, au rez-de-chaussée. 353-3

A vendre un excellent tour à guillets sous toute garantie, à un prix modéré. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 7, au pignon. 486 4

A vendre un potager en très bon état. — S'adresser à l'Épicerie N. Bloch, rue du Marché. 591-2

A vendre des boîtes à musique automatiques, que l'on peut faire jouer en y glissant une pièce suisse de 10 centimes ou un sous français. Preneur de montres ou autre chose en échange. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 482-3

A vendre ou à louer 2 tours à guillocher, dont un, ayant ligne droite. — S'adresser à Mlle Zublin, Ecluse, Neuchâtel. 482-2

A vendre de suite un beau secrétaire noyer massif, ainsi qu'une belle machine à coudre marchant à pied et à la main, toute neuve et à bas prix. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 609-2

A vendre une poussette usagée, mais très bien conservée. — S'adresser rue du Parc 79, au 3me étage, à droite. 631 2

A vendre tour peu usagé pour finir les rochets (gouges et colimaçons). — S'adresser à M. A. Maumary, à Renan. 514-2

A vendre un beau billard (jeu de croquet) portatif, avec boules et marteaux. Prix très bas. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 1er étage. 552-2

A vendre une table à coulisses, un canapé et 5 chaises canonnées; le tout très bien conservé. — S'adresser rue du Puits 13, à droite. 569-2

A vendre d'occasion un burin-fixe peu usagé, pour serrurier, et tours complets aux colimaçons et aux gouges. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 570-2

A vendre une poussette usagée, mais très bien conservée. — S'adr. rue de la Demoiselle 111, au 1er étage, à gauche. 572-2

A vendre faute de place une belle et grande jardinière, plus un petit lit d'enfant, une baignoire, un revolver et plusieurs découpages au boi-ff. — S'adresser rue de la Demoiselle 28, au pignon. 573-2

A vendre par suite de cessation de commerce, à des prix très réduits, 1 char à pont, à bras, tout neuf, 1 char à éche les non ferrés. — S'adresser rue de la Chapelle 9, au rez-de-chaussée. 574-2

A vendre un bon lapidaire, un tour à polir, une balance à peser l'or, un établi de graveur à 3 places avec tiroirs, le tout à prix réduits. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 575-2

A vendre une bonne machine à nicker ayant été peu usagée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 492-1

La personne bien connue qui a enlevé, dans l'allée de la maison rue Léopold Robert 59, le 15 courant, une caisse de sardines H. R. n° 5589, pesant 27 kilos, est priée de venir la rapporter de suite, si elle ne veut pas s'attirer des désagréments. 601-2

Perdu depuis chez M. Robert Studler (Charrière) un bracelet argent avec appliques or. — Le rapporter contre récompense, rue de la Demoiselle n° 51, au rez-de-chaussée. 614-1

Perdu mercredi passé, depuis la rue de la Demoiselle à la Place du Marché, une boucle d'oreille or, Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 613-1

La personne qui aurait perdu une bourse contenant une quinzaine de francs et un trousseau de clefs dans le courant du mois d'août ou commencement septembre 1893, à la Métropole peut prendre des renseignements chez M. Léon Benoit, rue de la Demoiselle n° 98.

A la même adresse on offre à vendre un beau burin-fixe. 612-1

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Jules Othenin-Girard et leurs enfants à Besançon, Madame et Monsieur Alcide Arnoux, Monsieur et Madame Arnold Othenin-Girard, Madame veuve Cécile Berclaz et ses enfants, Madame et Monsieur Adolphe Borle et leurs enfants à Neuchâtel, Madame et Monsieur Adolphe Ducommun et leurs enfants, Monsieur Auguste Rosset, Monsieur et Madame Philippe Jung et leurs enfants, Madame veuve Cécile Zaugg et ses enfants, Monsieur et Madame Paul Matile et leurs enfants, les familles Othenin-Girard, Geiser, Jeanmaire, Perret et Wenker font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, tante, fiancée et parente

Madame Bertha DUBOIS, dit Bonclande née Othenin-Girard

que Dieu a rappelée à Lui mardi 16 courant, à 9 1/2 heures du soir, dans sa 43me année, après une longue et cruelle maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 janv. 1894. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 19 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Progrès 115 A.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 680-1

BANQUE FÉDÉRALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes :

3 % en compte-courant disponible à volonté, Commission 1/8 %.

3 1/2 % contre Bons de dépôts à 3 ou 5 ans ferme et 3 mois de dénonciation. Ces bons sont nominatifs ou au porteur.

1519-7 LA DIRECTION.

